

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 5 JUILLET 2012**

Délibération  
n° 2012.07. 83.B

Travaux de réfection  
du réservoir d'eau  
potable au lieu-dit  
"Les Galants" à LA  
COURONNE -  
Avenant n°1

**LE CINQ JUILLET DEUX MILLE DOUZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 juin 2012**

**Secrétaire de séance** : Brigitte BAPTISTE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.07. 83.B**

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**TRAVAUX DE REFECTION DU RESERVOIR D'EAU POTABLE AU LIEU-DIT "LES GALANTS" A LA COURONNE - AVENANT N°1**

Dans le cadre de sa compétence « eau potable », le GrandAngoulême a en charge l'entretien du patrimoine afférent.

Ainsi, un marché a été lancé, selon la procédure adaptée (MAPA) au sujet de travaux de réfection du réservoir d'eau potable, au lieu dit « Les Galants », situé à La Couronne. Il a été notifié le 19 mars 2012 au mandataire le groupement FREYSSINET () / SOC, pour un montant de 202 871 € HT.

Pour mémoire, les travaux intérieurs à réaliser étaient les suivants :

- la préparation des supports,
- la modification des accès aux réservoirs,
- la mise en œuvre d'un revêtement d'étanchéité multicouche en résine époxydique,
- la mise en œuvre d'une protection époxydique des intrados,
- le renouvellement des équipements hydrauliques,
- la création de vidange avec une conduite d'évacuation,
- la mise en conformité des locaux techniques.

Afin de préserver le stabilisateur de pression amont de la conduite de refoulement de Mognac, localisé dans le local technique dit « Mognac », il convient d'ajouter :

- la fourniture et la pose d'un diaphragme, pour un montant en plus-value de **1 300 € HT** : la fonction du diaphragme est de créer une perte de charge hydraulique suffisante pour supprimer le phénomène de cavitation

- un prix non renseigné dans la décomposition du prix global et forfaitaire, soit un montant en plus-value de 300 € HT au paragraphe 4.6 : « Dépose des équipements obsolètes », au sein du local côté Mognac.

Le montant total de l'avenant est de 1 600 € HT, ce qui induit une augmentation de 0,79 % par rapport au montant initial du marché.

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 13 juin 2012,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'avenant n°1 au marché pour les travaux de réfection du réservoir d'eau potable des Galants à La Couronne, ayant pour objet l'ajout d'un diaphragme (pose et fourniture) et d'un prix pour la dépose d'équipements obsolètes, d'un montant total de 1 600 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>11 juillet 2012</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>11 juillet 2012</b>